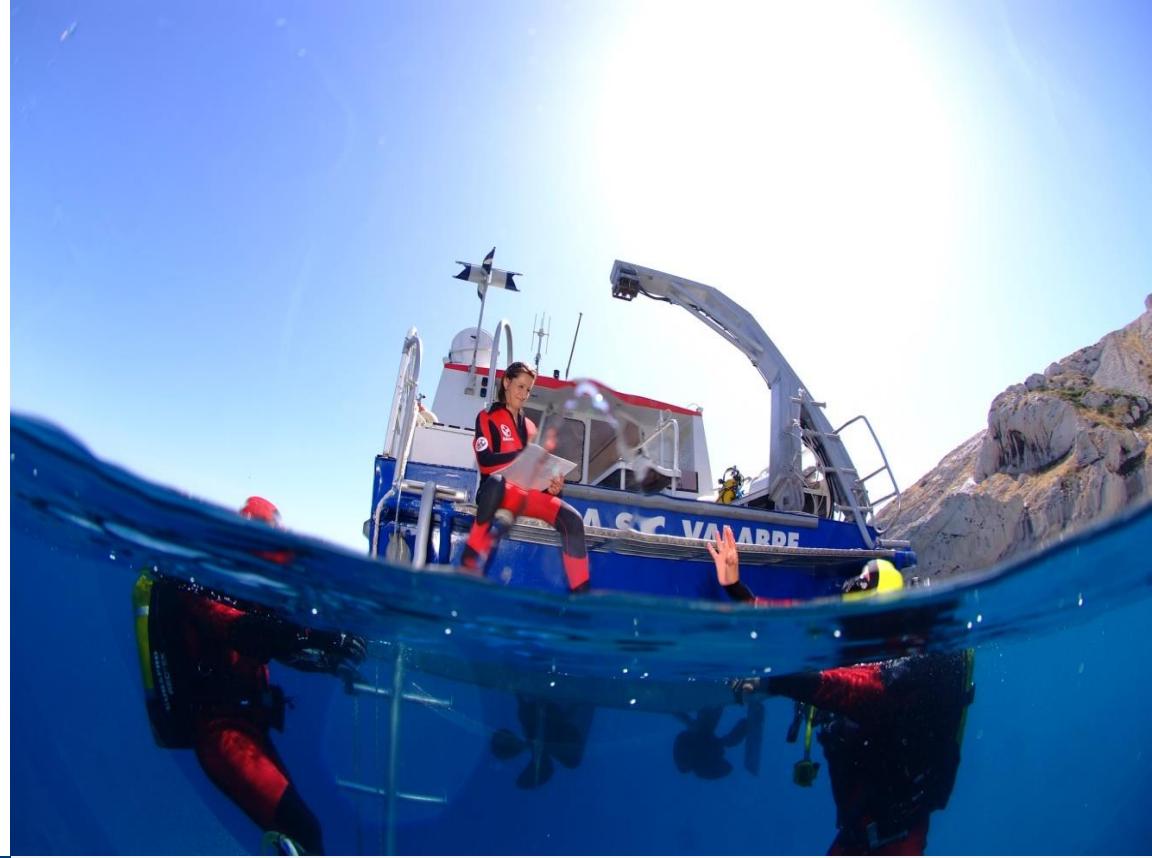




**ECOLE D'APPLICATION DE  
SECURITE CIVILE**

Version 2020



# Parcours de professionnalisation- Scaphandrier autonome léger Qualification 50 M

**Plongée**





Qualification 50 mètres

Intervention à 50 mètres

Guide de palanquée

SAL en opération

# Qualification 50 mètres

**Ce groupe de compétences vous permettra d'évoluer à une profondeur de 50 mètres.**

**Vous allez apprendre à évoluer dans la zone 30 m / 50 mètres en maitrisant toutes les techniques et équipements nécessaires :**

- **Evoluer avec aisance en palanquée à toute profondeur entre 30m/50 mètres;**
- **Réagir à toutes situations au sein de sa palanquée ;**
- **Maitriser toutes les procédures de plongées non conformes ;**
- **Connaitre et évoluer en fonction des lois physiques du milieu et des adaptations physiologiques nécessaires liées à la profondeur (vitesse de descente, narcose, essoufflement) ;**
- **Gérer sa décompression (tables de plongée ministère du travail air oxy 6 m) ;**
- **Utiliser et contrôler le matériel de décompression (ligne à paliers oxygène) ;**
- **Gérer sa consommation en air et planifier sa plongée.**

# Intervention à 50 mètres

**Ce groupe de compétences vous permettra de réaliser des missions opérationnelles à une profondeur de 50 mètres.**

- **Participer à des Ateliers pédagogiques personnalisés permettant de manipuler les différents équipements à une profondeur de 50 mètres;**
- **Adapter votre plan de plongée en fonction de la nature de la mission;**
- **Adapter votre plan de plongée en fonction de la nature et des conditions du milieu;**
- **Adapter vos actions en fonction de la profondeur (techniques, utilisation matériel collectif et opérationnel);**
- **Adopter un comportement calme et maîtrisé au sein de la palanquée.**

# Guide de palanquée

**Ce groupe de compétences vous permettra d'occuper les fonctions de guide de plongée lors d'une plongée profonde :**

- **Respecter les consignes du Directeur de plongée ;**
- **Guider sa palanquée en respectant le plan de plongée ;**
- **Participer au dispositif de sécurité en occupant les fonctions de surveillant de surface ;**
- **Renseigner la fiche de sécurité préparée par le Directeur de plongée ;**
- **Utiliser le dispositif de décompression à l'oxygène ;**
- **Maitriser l'emploi des tables ministère du travail air/oxy 6 m ;**
- **Contrôler les paramètres de plongée de votre palanquée ;**
- **Assurer un débriefing de votre palanquée si nécessaire ;**
- **Interrompre les plongées si les conditions se dégrade ;**
- **Gérer les plongées non conformes ;**
- **Rendre compte au directeur de plongée si difficultés rencontrées ;**

**Vous serez mis en situations professionnelles chaque jour.**

# Scaphandrier Autonome léger en opération

**Ce groupe de compétences vous permettra d'intervenir en opération à une profondeur maximale de 50 m.**

**Les opérations de plongée à 50 mètres ne rentrent pas dans le cadre du prompt secours. Pour effectuer des missions à 50 mètres il faut impérativement la présence d'un Chef d'Unité à minima et un binôme de sécurité qualifié à 50 mètres.**

- Evoluer à 50 mètres en binômes après avoir reçu les consignes du chef d'unité (SAOIEC);
- Respecter le plan de plongée et les actions à mener;
- Adapter ses actions en fonction des conditions du milieu et son autonomie en air;
- Intervenir dans un dispositif opérationnel important sous la responsabilité d'un Conseiller technique;
- Travailler sous l'autorité d'un COS;
- Rendre compte au Chef d'Unité ou Conseiller technique des actions réalisées;
- Maîtriser les différentes techniques de secours (recherche, relevage, colmatage, désincarcération, milieu pollué etc...) à cette profondeur;

**Vous serez mis en situations professionnelles tout au long de votre formation.**

**Ces groupes de compétences nécessitent des savoirs, savoirs agir, savoirs être associés qui sont déclinés dans les documents de formation du CNP et à disposition des formateurs « Le Règlement interne d'organisation et d'évaluation ».**

**Vous serez guidé tout au long de votre parcours de professionnalisation et le suivi de ce parcours se fera à l'aide d'un livret de formation.**

**BON STAGE**



---

**ENTENTE-ECASC**  
ETABLISSEMENT PUBLIC  
[www.valabre.com](http://www.valabre.com)

